Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 21/08/2020 à 15h12
Réference de l'AR : 088-200071066-20200817-61_2020-AI

L'agglo.
Saint-Dié des vosges

ARRETE N° 61/2020

PORTANT DELEGATION TEMPORAIRE DE LA PRESIDENCE DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES À MADAME CAROLINE LEROGNON

Le Président de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges,

Vu le Code général des collectivités territoriales notamment ses articles L5211-2 et L5211-9,

Vu la délibération du conseil communautaire n° 2020/03/09 en date du 11 juillet 2020 portant composition de la commission d'appel d'offres,

Considérant que la commission d'appel d'offres est présidée par le Président ou son représentant désigné par lui, qui ne peut être membre de ladite commission,

Considérant que le Président, empêché, ne pourra présider la réunion de la commission d'appel d'offres du 27 août 2020,

ARRETE

ARTICLE 1 – Madame Caroline LEROGNON, 12ème Vice-Présidence déléguée à l'Enfance, à la Jeunesse et aux Services au public, est désignée, en qualité de représentante du Président, pour présider la commission d'appel d'offres du 27 août 2020 concernant le marché de gestion d'accueils périscolaires et extrascolaires de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges.

ARTICLE 2 - Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent arrêté et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nancy dans un délai de deux mois à compter de sa notification, de sa réception par le représentant de l'Etat et de sa publication.

ARTICLE 3 – La Directrice Générale des Services de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges est chargée de l'application du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la communauté, notifié à l'intéressé et dont ampliation sera transmise à Madame la Sous-Préfète de l'arrondissement de Saint-Dié-des-Vosges.

Notifié le :
Signature de l'intéressée :

Fait à Saint-Dié-des-Vosges, le 17 août 2020
Le Président,

Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges

Caroline LEROGNON

David VALENCE

1 rue Carbonnar 88100 Saint-Dié-des-Vosges ☏ : 03-29-52-65-56 - Mail : contact@ca-saintdie.fr